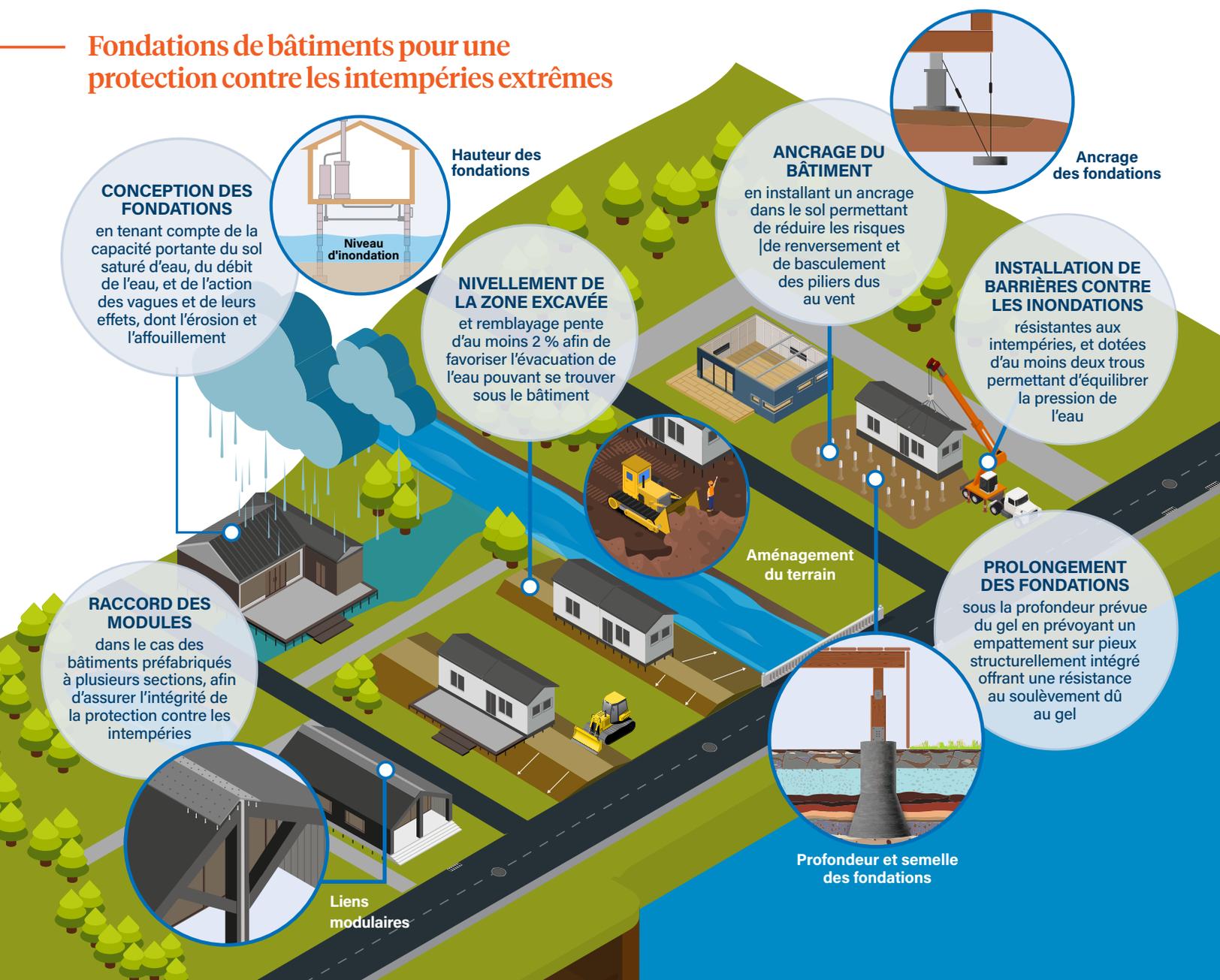


CSA Z240.10.1:F19, Aménagement du terrain, construction des fondations et installation de bâtiments

Les changements climatiques ont une incidence sur la quantité et la répartition géographique de la pluie, de la neige et de la glace et accroissent les risques d'inondation au sein des collectivités partout au Canada. Il est essentiel que les fondations structurales soient adéquates, surtout lorsque les habitations sont érigées dans des zones inondables, afin de les protéger et de réduire les dommages qu'elles pourraient subir et les coûts de réparation. CSA Z240.10.1:F19, une norme nationale du Canada, aide les constructeurs de résidences et les municipalités à comprendre les facteurs d'adaptation climatique relatifs aux fondations des bâtiments.

La norme aborde l'aménagement des terrains, la construction de fondations permanentes et l'installation de bâtiments à une ou plusieurs sections qui reposent sur des poutres de plancher longitudinales en vue d'améliorer leur résistance aux inondations. La norme offre également des conseils sur la manière d'obtenir des données environnementales relatives à la conception, dont les niveaux de crue et la montée soudaine des eaux due aux vagues à l'intérieur des terres, ainsi que la profondeur de gel.

Fondations de bâtiments pour une protection contre les intempéries extrêmes



La mise en œuvre des recommandations de la norme CSA Z240.10.1:F19 pourrait contribuer à :

À qui s'adresse cette norme?

- Municipalités et organismes gouvernementaux régionaux
- Organismes de réglementation
- Propriétaires fonciers au sein des collectivités
- Professionnels du domaine des bâtiments et de la construction
- Propriétaires d'immeubles
- Propriétaires de maisons
- Sociétés d'assurance habitation et d'assurance risques
- Gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux



Améliorer la résistance aux inondations

des bâtiments résidentiels afin de réduire les risques de dommages



Réduire les coûts de réparation

en offrant des conseils sur la manière de protéger les bâtiments contre les inondations



Adapter les mesures

d'atténuation des risques liés aux inondations afin de limiter les conséquences des changements climatiques



Tirer parti des pratiques exemplaires

en matière d'aménagement du terrain, de construction des fondations et d'installation de bâtiments



Améliorer la planification au sein des municipalités

en tenant compte de la norme dans les processus de planification et de développement stratégiques



Renforcer la confiance du public

en démontrant l'adoption d'une approche proactive d'atténuation des inondations

Obtenez la norme CSA Z240.10.1 : F19

 csagroup.org/fr/store

 construction@csagroup.org

Pour en savoir davantage sur la recherche et les normes de Groupe CSA visant à améliorer la résilience des bâtiments et des infrastructures, se rendre à : csagroup.org/InfrastructureRésiliente



Ce travail a été financé par le Programme de normes pour des infrastructures résilience du Conseil canadien des normes (CCN). Pour en savoir plus sur ce que fait le CCN pour aborder les infrastructures résilientes aux changements climatiques, visitez la page Web [Climat et durabilité](#).